

Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion

RNCP24883 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	344
Code(s) ROME	K2502, H1301, H1302, C1106
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/12/2020

Certificateur(s)

CNPP ENTREPRISE · SIRET : 34290125300050

CNPP entreprise
<http://www.cnpp.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion a pour mission d'identifier les vulnérabilités vis-à-vis du risque d'incendie et d'explosion, de concevoir un plan de traitement, de proposer et mettre en oeuvre un schéma directeur de sécurité en phase avec la stratégie de l'entreprise industrielle ou commerciale.

Ses activités principales sont les suivantes :

- 1° Développer et entretenir d'une expertise dans l'identification du danger d'incendie et d'explosion ;
- 2° Réaliser un diagnostic de vulnérabilité des lieux, structures et installations d'un établissement ;
- 3° Construire et proposer une stratégie opérationnelle de maîtrise du risque et établir des recommandations ;
- 4° Mettre en oeuvre le plan de traitement et piloter le processus de management et de gestion du risque d'incendie et d'explosion ;
- 5° Assurer les conditions de financement du risque d'incendie et d'explosion ;
- 6° Préparer un plan de survie et gérer les situations de crise ;
- 7° Gérer l'information interne et les relations avec la direction, les partenaires externes de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Capacité à identifier et réduire le risque d'incendie et/ou d'explosion
- Capacité à réaliser le diagnostic de la vulnérabilité d'une organisation au risque d'incendie et/ou d'explosion et à cartographier les risques
- Capacité à construire et mettre en oeuvre un plan de traitement du risque d'incendie et/ou d'explosion répondant à la stratégie de l'établissement
- Capacité à assurer les conditions du financement de la maîtrise de la vulnérabilité
- Capacité à structurer la communication, réaliser un plan de survie incendie et/ou explosion et à gérer les situations de crise

Blocs de compétences

RNCP24883BC01 — Développer et entretenir une expertise dans l'identification du danger d'incendie et d'explosion dans un établissement

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

• d'identifier le risque d'éclosion d'un incendie ou d'une explosion,

• d'analyser les origines ou causes possibles de propagation et de développement du sinistre,

• de définir des moyens de protection efficaces et opérationnels pour réduire le risque,

• de définir les mesures de prévention correspondant au risque, à l'environnement réglementaire et contractuel,

• de coordonner l'organisation de la sécurité dans l'entreprise industrielle ou commerciale.

Evaluation par la réalisation d'exposés individuels en réponse à plusieurs questions de synthèse lors de mise en situation d'échanges face à un comité d'experts.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d' Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion (validité 10 ans)

RNCP24883BC02 — Réaliser un diagnostic de vulnérabilité des lieux, structures et installations d'un établissement

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- d'analyser l'organisation globale de l'entreprise et de prendre en compte sa stratégie,
- de formaliser et d'intégrer le niveau de risque acceptable pour la direction,
- d'élaborer des scénarii de catastrophes,
- de réaliser un diagnostic des fonctions ou points vulnérables vis-à-vis du risque d'incendie et d'explosion de l'entreprise,
- de cartographier et hiérarchiser les vulnérabilités compte-tenu des enjeux stratégiques ou des pertes potentielles conséquentes aux sinistres.

Evaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts leur rapport d'analyse de vulnérabilité et leur plan de gestion du risque d'incendie et d'explosion.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d' Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion (validité 5 ans)

RNCP24883BC03 — Construire et proposer une stratégie opérationnelle de maîtrise du risque et établir des recommandations

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- d'élaborer une stratégie de maîtrise du risque en phase avec les enjeux de l'entreprise,
- de structurer un plan de traitement répondant au besoin de réduction du risque pour l'entreprise,
- de maîtriser le niveau de risque résiduel sous le niveau d'acceptabilité défini par la direction,
- de proposer des recommandations de solutions efficaces, adaptées à la hiérarchisation des risques et soutenables par l'établissement.

Evaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts leur rapport d'analyse de vulnérabilité et leur plan de gestion du risque d'incendie et d'explosion.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d' Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion (validité 5 ans)

RNCP24883BC04 — Mettre en œuvre le plan de traitement et piloter le processus de management et de gestion de la prévention du risque d'incendie et d'explosion

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- d'organiser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet de gestion du risque d'incendie et d'explosion,
- de piloter la mise en œuvre du plan de traitement par des indicateurs,
- d'élaborer la conduite du changement vers une nouvelle organisation de la sécurité dans l'entreprise,
- de contrôler l'intégration de la prévention à tous les niveaux de management,
- de mettre en œuvre l'amélioration continue nécessaire à l'atteinte des objectifs de gestion du risque.

Evaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts leur rapport d'analyse de vulnérabilité et leur plan de gestion du risque d'incendie et d'explosion.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d' Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion (validité 5 ans)

RNCP24883BC05 — Assurer les conditions de financement du risque d'incendie et d'explosion

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- d'évaluer les conséquences financières potentielles du risque d'incendie et d'explosion,
- de dimensionner et de planifier les budgets nécessaires au plan de traitement,
- de s'assurer de la capacité de financement par l'entreprise du plan de traitement des risques proposé à la direction,
- d'optimiser le transfert du financement des coûts des risques résiduels, directs et indirects, y compris en situation de crise.

Evaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts leur rapport d'analyse de vulnérabilité et leur plan de gestion du risque d'incendie et d'explosion.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d' Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion (validité 5 ans)

RNCP24883BC06 — Préparer un plan de survie et gérer les situations de crise

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- de prévoir les ressources nécessaires au plan de survie et à la gestion des crises,
- de préparer l'organisation de l'entreprise aux situations de crise,
- d'élaborer le plan de survie,
- d'apporter au dirigeant en situation de crise le conseil d'un expert,
- d'assister la direction de l'entreprise à la mise en œuvre de ses plans d'urgence et de continuité d'activité.

Evaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts leur rapport d'analyse de vulnérabilité et leur plan de gestion du risque d'incendie et d'explosion.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d' Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion (validité 5 ans)

RNCP24883BC07 — Gérer l'information interne et les relations avec la direction, les partenaires externes de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Ensemble des compétences permettant :

- de préparer la diffusion d'une information ciblée argumentée et structurée,
- de partager son diagnostic et convaincre la direction de l'établissement de la pertinence et de la faisabilité du projet d'amélioration de la sécurité,
- de communiquer en interne et en externe, pour développer la culture sécurité, dans le cadre d'un rapport d'audit ou en situation de crise.

Evaluation par la mise en situation sur étude de cas : les participants restituent individuellement devant un comité d'experts leur rapport d'analyse de vulnérabilité et leur plan de gestion du risque d'incendie et d'explosion.

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d' Expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion (validité 5 ans)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier d'expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion s'exerce dans l'ensemble des secteurs

d'activité et concerne toutes les tailles d'entreprises et d'organisation :

- Les secteurs de l'assurance dommage, du courtage et de la réassurance ;
- Les grandes entreprises et ETI industrielles, majoritairement dans les secteurs de la métallurgie, de la chimie, de l'énergie ;
- Les administrations et services publics (dont les banques, SDIS, DREAL) ;
- Les organismes de prévention et de contrôle privés ;
- Les prestataires d'audit et conseils, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et les bureaux de contrôle (dont ceux en charge de la mission APCI) ;
- Les prestataires de services et de fournitures en sécurité incendie ;
- Les architectes, bureau d'études et établissements du secteur du bâtiment ;
- Les prestataires de formation ;
- La grande distribution.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Parmi les postes effectivement occupés par les bénéficiaires de notre titre, nous retrouvons notamment :

- Dirigeant de cabinet de conseil, de société de prestation de service en sécurité
- Directeur environnement, Directeur sécurité, Directeur technico-commercial
- Manager sécurité, Risk manager
- Ingénieur prévention, ingénieur HST
- Ingénieur d'assurance, ingénieur de risque en courtage, régleur de sinistre
- Consultant expert en sécurité
- Inspecteur DREAL, Préventeur conseil CARSAT, Officier sapeur-pompier, Inspecteur H&S

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'expertise métier et le savoir-faire des titulaires du titre délivré par CNPP répond aux nombreuses exigences réglementaires d'analyse des risques pour la sécurité des personnes appelées par la réglementation française et internationale :

- dans le Code du travail (articles L.4121-2 et L.4121-3) : L'évaluation des risques professionnels figure parmi les principes généraux de prévention énoncé. Celle-ci englobe des actions d'identification et de classement des risques et aussi de mise en place d'actions de prévention. Particulièrement les dernières évolutions de prévention contre le risque d'explosion sur les lieux de travail imposent la mise en œuvre d'une analyse des risques.
- dans le Code de l'environnement (livre V), des études des dangers (EDD) et des analyses préliminaires des risques (APR) sont exigées en particulier dans le cadre de la maîtrise des risques industriels majeurs concernant les ICPE (Installation Classées pour la Protection de l'Environnement). Elles nécessitent de présenter les mesures organisationnelles et techniques de maîtrise des risques et expliciter, s'ils sont pertinents, un certain nombre de points clés fondés sur une démarche d'analyse des risques.
- dans le champ de la prévention du risque incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) couvert par le Code de la construction et de l'habitation, la réglementation appelle à une analyse des risques. L'emploi de cette méthodologie d'analyse des risques est un dispositif dont l'usage est préconisé par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) en complément de l'analyse des exigences prescriptives des textes réglementaires.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 500 €

Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) QAX03 — Experts de l'assurance · tension 4/5 (Élevée) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 581
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel QAX03 — Experts de l'assurance T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

6 membres dont :

- 1 Président – un professionnel
- 4 professionnels dans le domaine de spécialité (50% salarié de la fonction ; 50% dirigeant)
- 1 directeur pédagogique du CNPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

6 membres dont :

- 1 Président – un professionnel
- 4 professionnels dans le domaine de spécialité (50% salarié de la fonction ; 50% dirigeant)
- 1 directeur pédagogique du CNPP

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/12/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36070

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

AGREPI : Ingénieurs et cadres spécialistes de la maîtrise des risques

Site Internet de CNPP

Site Internet AGREPI

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24883/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	68 229 €
Coût moyen par dossier	6 203 €
Durée moyenne	86 h
Période	06/2020 – 11/2020
France compétences	42 %
Reste à charge titulaire	39 %
France Travail	14 %
Entreprise	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.